

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLIZABETH-DE-WARWICK

**AVIS PUBLIC**

**ADDENDA AUX AVIS PUBLICS QUI CONCERNENT LA  
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT VISANT LA TENUE D'UN  
SCRUTIN RÉFÉRENDIAIRE POUR LES PERSONNES HABLES À  
VOTER POUR LES RÈGLEMENTS DISTINCTS 426-B, 426-C, 426-D,  
426-E ET 426-F**

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste du scrutin référendaire de la municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick dans les zones agricoles 1-A à 6-A.

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Dans les avis publics déjà publiés, seul le nombre de signatures par zone de personnes habiles à voter a été modifié afin que soient incluses les personnes morales habiles à voter dans chacune des zones. Voici la liste des modifications.

Règlements distincts par zone	Zone et zones contiguës	Nombre de personnes habiles à voter dans la zone	Nombre de vote minimal requis pour aller en tenue d'un scrutin (LERM, a.553)
426-B	1-A; 3-A	102	21
426-C	2-A; 3-A	123	23
426-D	3-A; 4-A	86	20
426-E	5-A; 3-A et 4-A	130	24
426-F	6-A; 4-A	82	19

Ceci nous oblige à reporter la date de la signature du registre de (5) jours ouvrables afin que les personnes désirant aller signer puisse obtenir l'information quant au nombre de signatures nécessaires pour chacun des règlements selon leurs zones respectives. La nouvelle date de la tenue du registre est donc **le mercredi 3 mai 2023 de 9h à 19h de façon ininterrompue.**

Toute information additionnelle peut être obtenue au bureau municipal situé au 243, rue Principale à Sainte-Élizabeth-de-Warwick ou par courriel à l'adresse [info@sainte-elizabeth-de-warwick.ca](mailto:info@sainte-elizabeth-de-warwick.ca).

Donné à la Sainte-Élizabeth-de-Warwick, ce 25 avril 2023  
Par Johny Desrochers Leblanc, Directeur général et greffier-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Johny Desrochers Leblanc, résidant à Tingwick, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé conformément au règlement numéro 420, sur les modalités de publication des avis publics municipaux, ce 25<sup>e</sup> jour d'avril 2023.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 25<sup>e</sup> jour d'avril 2023.

Signé \_\_\_\_\_

Directeur général et greffier-trésorier